



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## organisation

Question écrite n° 42709

### Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la condition de la réussite éducative favorisée par le bien-être des élèves. Des études démontrent que la qualité de l'expérience scolaire et des interactions qui lui sont associées est essentielle pour les compétences sociales de l'enfant, mais aussi pour sa capacité d'apprentissage. Les jeunes Français ont une représentation de l'avenir professionnel très conditionnée par le niveau et le domaine d'études. Il existe, d'une part, une forte concurrence entre les meilleurs élèves ou les plus favorisés sur le plan socio-économique et, d'autre part, un sentiment de démotivation chez les autres. Il apparaît que les stratégies visant à améliorer le climat scolaire, pour être efficaces, doivent s'inscrire dans le quotidien de l'établissement et impliquer l'ensemble de la communauté éducative (personnels, élèves, parents). Faire du bien-être un axe de la pédagogie scolaire, peut permettre de lutter contre la violence scolaire, valoriser la coopération entre les élèves ou encore rendre l'environnement de travail plus accueillant. Dans sa note d'analyse de janvier 2013, le Centre d'analyse stratégique propose de « généraliser les formations de l'ensemble des personnels scolaires sur la gestion des conflits ». Aussi, elle souhaite connaître quelles sont ses intentions suite à cette proposition.

### Texte de la réponse

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, permet de bien prendre en compte les caractéristiques actuelles du système éducatif français, avec la nécessité d'un rééquilibrage entre les contenus d'apprentissages et les conditions d'apprentissages. Le rapport annexé à la loi fixe l'objectif d' « améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire et en prévenant et en traitant les problèmes de violence et d'insécurité ». La création de la délégation ministérielle, dès novembre 2012, ensuite fixée par l'arrêté du 17 février 2014, article 44, a permis d'accompagner les recteurs vers une nouvelle gouvernance académique, avec la mise en place de groupes climat scolaire, composés de cadres académiques, dont la fonction principale est de prodiguer l'appui nécessaire aux écoles et aux établissements dès que des signaux de mal-être des élèves ou des personnels se font jour, - pour appuyer la professionnalisation de ces groupes sur l'approche systémique par le climat scolaire, la mission ministérielle a été chargée par le directeur général de l'enseignement scolaire d'élaborer et d'assurer une formation sur trois ans, avec l'appui de l'ENSESR, - en parallèle de ces actions, la délégation ministérielle accompagne les groupes académiques in situ dans une fonction de conseil, de formation et de démultiplication, - enfin, des actions de formation de grande ampleur ont eu lieu sur tout le territoire touchant plus de 27 000 personnes, enseignants, CPE et cadres de l'éducation nationale. Pour appuyer l'ensemble et donner au plus grand nombre d'enseignants du premier et du second degrés les appuis nécessaires, des guides ont été élaborés et diffusés en septembre 2013, « agir sur le climat scolaire à l'école primaire », « agir sur le climat scolaire au collège et au lycée ». Un site web national, centre de ressources national du climat scolaire, à destination de tous les enseignants, a été mise en ligne, dès décembre 2013. Ce site web collaboratif procède d'une démarche originale associant les acteurs de terrain pour co-élaborer les ressources. Des modules de formation à distance « magistère » sont en préparation, ainsi qu'une plate-forme commune de propositions avec

des ESPE afin de s'assurer de la qualité des modules de formation initiale dispensée sur ces sujets. Les premiers résultats en moins de deux ans sont visibles avec une évolution des projets académiques : 11 recteurs ont modifié leur projet académique afin de mieux prendre en compte la dimension du climat scolaire, les plans de formation académiques ont été orientés en ce sens et des démarches conjointes dans certaines académies avec des équipes de recherches des ESPE ont été entamées.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Véronique Louwagie](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42709

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 novembre 2013](#), page 11966

**Réponse publiée au JO le :** [15 juillet 2014](#), page 6030